

Journal du Lot 10^{C.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La Grèce est en pleine révolution. — Le triste bilan de la politique Constantiniennne. — Dans l'attente de la réponse turque. Londres dépêche toujours des renforts dans les détroits. — Les Etats-Unis, par l'adoption d'un nouveau tarif douanier, vont supprimer à peu près les exportations européennes.

En attendant qu'elle apporte aux nationalistes et à la Turquie les fruits qu'elle mérite, la victoire kémaliste a sa répercussion à Athènes et en Grèce : le pays est en pleine effervescence, mieux en complète révolution.

Non seulement des troubles ont éclaté un peu partout, mais de véritables mutineries militaires se sont produites : les soldats et les marins furent les premiers à exiger l'abdication de Constantin.

Il est possible que le mouvement n'ait pas encore eu jusqu'ici un caractère anarcho-syndicatif. En sera-t-il de même demain ?

La question se pose de savoir si le diadoque consentira à recevoir la lourde succession de son père. N'est-ce pas déjà tout-à-fait symptomatique ?

D'ailleurs, il se pourrait bien que le diadoque n'eût pas à formuler de réponse : les événements peuvent se prononcer plus vite que lui. Le dénouement logique, presque inévitable, de la crise présente, n'apparaît-il pas dans l'effondrement total du régime qui a conduit la Grèce à sa ruine ?

Soyons persuadés que le peuple grec lui-même qui, dans un moment d'aberration déconcertante, n'hésita pas à rappeler son roi sur le trône, malgré les alliés et contre leur volonté, sera le premier à le condamner définitivement.

Quant aux alliés, nous doutons que sa retraite soit vivement regrettée. A leurs yeux, il restera un grand coupable, le grand coupable. Certes, le peuple grec lui-même a sa large part de responsabilité dans les complications qui ont surgi dans le Proche-Orient ; mais c'est son chef qui l'a fourvoyé en l'emmenant à la remorque du Kaiser et de l'Allemagne.

Tous les malheurs de la Grèce proviennent de cette politique imprudente, poursuivie comme à plaisir par un monarque vaniteux et d'une intelligence bornée.

Notre confrère des *Débats* établit en ces termes les hauts faits de Constantin : « Afin d'obtenir la reconnaissance officielle de l'Angleterre, il se prêta complaisamment en Anatolie aux désirs formels ou supposés du Cabinet britannique. Mais, borné, têtu et ambitieux comme il l'était, il déforma la politique dont on souhaitait à Londres qu'il devint l'instrument. De nationale et libératrice, il la fit dynastique et impérialiste. »

« Au lieu de poursuivre l'exécution d'un mandat intarissable, il se lança dans une croisade byzantine. « Au lieu d'essayer de concilier par de bons procédés les puissances occidentales qu'offensait sa restauration, il les provoqua. Il choisit pour premier ministre M. Gounaris, l'évadé de Corce ; pour ministre de la guerre, M. Théotokis, qui préconisait en 1916 une alliance avec la Bulgarie contre la Serbie ; pour conseiller intime, le germanique Streit ; pour chef de l'état-major, le général Doumanis, le collaborateur de confiance de l'état-major allemand ; pour généralissime, le général Papoulas, qui fut le dernier général à se soumettre en 1917 au régime ententophilique victorieux ; pour commandant en Anatolie, un colonel du nom de Frangou, qui avait tiré à Volo sur les Français, en 1917. »

« Afin de bien marquer le sens de la restauration, l'organe de la Cour, le *Kathimerini*, vomit pendant deux ans des injures contre la France ; il continuait encore cette semaine. »

Oui, l'Entente et la France principalement ne peuvent pardonner à Constantin sa félonie d'abord, son hostilité ensuite.

Aujourd'hui, l'heure est venue pour lui de payer ses fautes. Mais le malheur est que le peuple grec est le premier à en pâtir !

Le problème de la paix orientale tarde à progresser.

Mustapha Kemal voudrait bien, semble-t-il, répondre aux bonnes dispositions des alliés en acceptant pour bases des négociations de paix les termes de leur dernière note.

Mais est-il absolument libre ? Peut-il, par exemple, retenir dans ses campements ses troupes victorieuses et les empêcher de pénétrer dans la zone neutre ?

Peut-il également s'engager complètement auprès des alliés sans consulter l'Assemblée nationale, dont il n'est somme toute que le mandataire ?

La position de Mustapha Kemal appa-

rait infiniment délicate : de là, ses hésitations à adopter une ligne de conduite ferme.

Ceci d'ailleurs n'est pas sans danger : si les kémalistes ne se pressent pas, il semble que les dirigeants britanniques n'entendent pas perdre leur temps.

Il apparaît que maints et maints renforts, tant militaires que navals, sont dépêchés en hâte vers les Détroits.

Dès lors, on ne peut se défendre d'éprouver quelque inquiétude. Tant que l'état actuel d'indécision se prolongera, le moindre incident risquera de susciter une conflagration peut-être grave. Or, du moment où les premières touches ont été tirées, il est plutôt malaisé de mettre un terme à leur sanglant concert.

Puisse Mustapha Kemal se prononcer sans trop tarder !

Il ne faudrait pas que le tumulte des événements qui se déroulent en Europe, nous fasse perdre de vue les actes qui s'accomplissent aux Etats-Unis, et dont certains auront une profonde répercussion sur la vie économique des nations du vieux continent.

Depuis une semaine est entré en vigueur le nouveau tarif douanier des Etats-Unis.

Les conséquences de ce renforcement de protectionnisme sont évidentes : les pays européens de production industrielle, Grande-Bretagne, Allemagne, France, Italie, vont voir diminuer sensiblement leurs exportations, déjà fort restreintes, aux Etats-Unis.

Le pis est que ces pays ne pourront répondre du tac au tac aux mesures prohibitionnistes adoptées. L'Angleterre ne tire-t-elle pas des Etats-Unis le tiers de ses produits alimentaires nécessaires ? Et les achats de la France, qui portent sur les céréales, les sucres, les tabacs, le coton, le pétrole, ne sont-ils pas presque forcés ?

On n'a pas su tirer autant des achats effectués en Europe par les Etats-Unis : nul n'a eu le caractère d'utilité première, voire de nécessité.

C'est ce qu'indique excellemment M. Romier, dans la *Journée Industrielle* :

« Les Etats-Unis, du point de vue strictement économique, poursuivent la rigueur, se passant de l'Europe tandis que l'Europe telle qu'elle est organisée présentement, est à la merci des Etats-Unis pour son approvisionnement en matières premières et son ravitaillement en denrées alimentaires. Les Américains, en faisant du protectionnisme, jettent donc sur le volours. »

Quoi qu'il en soit, la nouvelle muraille douanière dressée par les Etats-Unis ne laisse pas d'être fort préjudiciable à nos intérêts.

INFORMATIONS

La révolution grecque

Constantin s'en va

Constantin et sa famille seraient partis à bord d'un cuirassé.

Le peuple grec acclamerait la République et Venizelos, mais les nouvelles précises manquent.

L'appel à Venizelos

La Ligue des Grecs en Amérique a adressé une proclamation à ses conseillers en Grèce et à l'étranger, dans laquelle elle demande l'expulsion immédiate de Constantin et de ses complices.

Le seul remède à la situation est de placer les destinées de la nation sous la direction de M. Venizelos.

Les Grecs réclament Venizelos

Un cortège comprenant plus de cinquante mille personnes portant le portrait de M. Venizelos a parcouru les principales artères de la ville réclamant le retour au pouvoir du grand homme d'Etat.

Les manifestants se sont arrêtés devant les légations de France et de Grande-Bretagne et ont poussé des vivats en l'honneur des deux pays.

Les portraits de M. Venizelos ont reparu aux devantures des magasins et des boutiques.

Le calme règne dans la capitale.

LES ÉVÉNEMENTS D'ORIENT

La Censure anglaise à Constantinople

Notre confrère *Le Matin* publie ces lignes :

« Notre correspondant de Constantinople nous avise qu'il nous a expédié dimanche dernier de longs télégrammes. Il n'en est parvenu que quelques lignes. Il est donc bien certain que, comme les journaux américains s'en étaient déjà plaints, la censure britannique fonctionne avec rigueur. »

Les forces britanniques en Orient

Selon un télégramme de Constantinople à l'Associated Press, la flotte britannique comprend maintenant 6 dreadnoughts, 7 croiseurs de bataille, 20 destroyers et plusieurs sous-marins, ainsi que de gigantesques bateaux affectés au transport des aéroplanes.

Les forces terrestres britanniques se montent à 30.000 hommes.

Dépôt d'armes clandestines en Allemagne

Une découverte d'armes a été faite à Schoenholz. On a trouvé au domicile d'un garde forestier deux mitrailleuses de gros calibre, deux mitrailleuses de petit calibre, seize fusils d'infanterie, neuf pistolets automatiques, soixante caisses de munitions et un certain nombre de pièces détachées.

L'idée de revanche en Allemagne

La *Cologne Post*, journal de l'armée britannique d'occupation, publie l'extrait suivant d'une diète donnée à de jeunes Allemands dans une école de Cologne :

« Notre devoir est de faire triompher le vieux bon allemand, en dépit des méchants et des sottis. Il nous appartient d'entretenir dans le cœur de nos enfants l'idée que le droit doit être la force. Mariez-vous donc et ayez des enfants pour la défense de la patrie allemande outragée. »

Le Parlement de Londres sera-t-il dissous ?

L'Evening News croit que les élections générales auraient lieu bientôt et que M. Lloyd George penche pour une dissolution immédiate si la situation orientale est réglée à temps.

Une poudrière saute

La forteresse de Falconara, près de la Spezia, en Italie, utilisée comme poudrière, a sauté faisant de très nombreuses victimes.

Le nombre des morts est considérable : plus de 140 cadavres ont déjà été retirés des décombres. On évalue le nombre des blessés à plus de 600, dont beaucoup grièvement atteints.

C'est la foudre qui aurait causé l'explosion.

CHRONIQUE LOCALE

Où l'on reparle de la R. P.

Un vœu voté par le Conseil général du Lot remet à l'ordre du jour la fameuse question de la Représentation proportionnelle.

Ce système électoral, dit le Conseil général, appliqué aux élections législatives « ne répond pas au goût de la clarté de la plupart des électeurs ». »

Le Conseil général du Lot demande qu'on en revienne au système majoritaire.

La parole est au Parlement. C'est à lui, maintenant, qu'il appartient de défendre ce qu'il a fait, de revenir au système électoral que tous les électeurs comprennent. C'est le Parlement qui doit revenir sur ce vote de la proportionnelle, à laquelle le pays ne s'est pas encore plié, parce qu'il ne peut admettre qu'une minorité régisse la majorité.

De nombreux Conseils généraux, des Conseils d'arrondissement, au cours de ces sessions dernières, ont émis un vœu identique à celui voté mercredi par le Conseil général du Lot.

Seront-ils écoutés ? Le Parlement voudra-t-il reconnaître et réparer l'erreur commise par l'ancienne Chambre ?

Dans les milieux politiques, dit-on, il y aurait un mouvement d'opinion conforme au désir exprimé par le Conseil général du Lot.

Mais reviendra-t-on au scrutin par arrondissement ou, élargissant le cadre électoral, ira-t-on au scrutin départemental ?

Que ce soit le scrutin uninominal ou le scrutin de liste, pourvu qu'il soit majoritaire, il sera accueilli avec faveur par le pays.

La Proportionnelle n'a donné que de piètres résultats, et elle a provoqué de si grandes déceptions dans presque tous les partis politiques, que ses défenseurs sont aujourd'hui moins véhéments qu'ils ne l'étaient au moment où ils suivaient leur chef de file, M. Benoît.

Les avis émis au sujet du mode de scrutin par le Conseil général du Lot, comme par les autres Conseils généraux, reflètent certainement la majorité des électeurs. Chambre et Sénat doivent en tenir compte.

Mais, les mêmes avis n'étaient-ils pas émis par les mêmes assemblées départementales au moment de la discussion et du vote de la R. P. ?

Chambre et Sénat passeront outre, cependant. En sera-t-il de même lorsque la question relative au système électoral reviendra en discussion ?

Et puis, le tout n'est pas seulement d'émettre des avis au sein des Assemblées d'arrondissement, départementales : ces avis ont une très grande valeur, mais ce qu'il faut, c'est qu'avant les élections prochaines, un projet portant modification au système de vote soit déposé, discuté, voté par le Parlement.

On annonçait, il y a quelques mois,

qu'une proposition était déposée dans ce sens sur le bureau de la Chambre. Il est à souhaiter que les vœux des Conseils généraux fassent sortir cette proposition des cartons où elle dort.

Le renouvellement législatif doit avoir lieu en 1924 et, certes, chacun sait qu'il faut aux Chambres beaucoup de temps devant elles pour prendre une délibération ferme, définitive.

Dans tous les cas, le vœu du Conseil général du Lot a été émis à temps, le renouveler sera certainement très prudent, pour rappeler aux parlementaires que le pays veut revenir à un système électoral plus conforme au bon sens, et d'une clarté plus nette que celle R. P., à laquelle même beaucoup de ceux qui l'ont votée, n'ont encore rien compris !

LOUIS BONNET.

En marge du Conseil général

Rarement on vit séances du Conseil général aussi monotones, aussi fastidieuses. Loin de nous d'ailleurs la pensée qu'on n'ait point fait besogne utile ; ce serait le contraire de la vérité. Mais c'est la nature des questions étudiées qui ne se prêtait pas à des débats passionnés.

En définitive, il vaut sans doute mieux. N'est-ce pas le signe que les affaires départementales ne vont pas trop mal ?

On a réservé, pour l'examiner à fond la semaine prochaine, le gros problème des autobus. Cet ajournement manifeste le dessein de le régler une fois pour toutes. Intention louable, certes ! Mais le résultat sera-t-il atteint ? Pour mener à bien la mise au point définitive, le rapporteur sollicitait un mois d'enquête. Le Conseil général lui a accordé une semaine. Sera-ce suffisant ? Ne risquons-nous pas de voir réapparaître aux sessions prochaines ce numéro qui figure sur tous les programmes de travaux du Conseil général ?

Nous serons bientôt fixés.

Avec plaisir, nous avons appris que notre école normale d'instituteurs ne nous quittait pas encore, bien mieux, qu'elle continuait à vivre dans son cadre familial.

Il y a quelques semaines, au début des vacances scolaires, de sombres rumeurs avaient couru, au reste fondées. On parlait d'un transfert de tous les services de l'Ecole normale dans les locaux du lycée Gambetta.

Aujourd'hui que ce projet est abandonné et définitivement, affirme-t-on, nous pouvons bien dire combien il semblait préjudiciable à la prospérité et de l'Ecole et surtout du Lycée. — ceci en dehors de toutes autres objections d'ordre matériel, qui avaient leur prix.

L'éventualité présente — nous oublions le numéro d'ordre de ce projet — comporterait, nous l'avons dit, un échange avec le département du Cantal qui recevrait ses élèves-maitres et nous enverrait ses élèves-maîtresses.

Ici, aucune objection de principe : on peut éprouver quelque regret à voir nous quitter la pépinière de nos maîtres. Mais les sentiments doivent parfois céder le pas devant les nécessités de l'intérêt.

Ce qu'il importait de sauvegarder, c'était l'excellence de la préparation de nos instituteurs, afin que l'enseignement laïque conservât dans le département sa place, qui doit être la première.

Le projet à l'étude donnant toute quêtude sur ce point, il n'y a plus qu'à attendre qu'il se réalise !...

Un moment, les débats se sont animés : à l'occasion du sanatorium de Montfaucon.

Nous l'avons dit, l'honorable rapporteur, M. Bénéche, proposait la fermeture immédiate de cet établissement.

A notre humble avis, c'eût été une faute. Du moins, il est trop tôt encore pour se prononcer définitivement sur le rôle qu'est appelé à jouer cet établissement.

Nolons d'abord qu'il y a un certain paradoxe à demander tout à la fois l'attribution au département des biens de Montfaucon et la fermeture du sanatorium.

De plus, l'Etat a semé, si l'on peut dire, quelque 400.000 francs pour aménager les locaux. Avant de proclamer la récolte notablement délicate et insuffisante, ne convient-il pas d'attendre qu'elle mûrisse et porte tous ses fruits ?

Or, des conversations sont en cours avec plusieurs départements, la Grande-Entente, entre autres. Il sied d'attendre qu'elles se terminent pour apprécier ce qu'elles donneront.

La précipitation est rarement féconde en matière administrative. Demandez plutôt son avis à l'Administration : elle n'en use jamais !

Sur un autre chapitre, celui des chemins vicinaux, l'Assemblée départementale a sagement procédé en évitant encore la précipitation.

M. Limes n'est pas seulement un rapporteur fort compétent en matière de travaux publics, il est aussi un rappor-

teur fort convaincant. Il est vrai que ses arguments sont exclusivement les faits et les chiffres.

Nos conseillers généraux ont ressenti une frayeur réelle devant les perspectives réservées à nos chemins départementaux, menacés d'une véritable catastrophe, si on ne remédie au plus tôt à leur état déplorable.

De toute évidence, il vaut mieux consentir aujourd'hui le sacrifice de quelques centaines de mille francs, plutôt que de se préparer pour un avenir prochain plusieurs millions de travaux de réparation.

Mais le vote de crédits aussi importants mérite mieux que quelques minutes d'examen. L'ajournement de la décision à la fin de la semaine prochaine permettra aux Conseillers généraux d'y réfléchir comme il convient.

M. D.

Conseil de Préfecture

Dans sa séance de vendredi, le Conseil de préfecture s'est occupé de l'affaire de l'élection de l'adjoint au maire de Luchez.

Ainsi qu'il l'avait décidé, le Conseil procéda à l'audition des témoins : MM. le Dr Allot, Lestage, Dalet, sont entendus, ainsi que MM. Martin et Vidal, conseillers municipaux.

Tous les témoins sont d'accord quant aux faits : M. Bel fit bien une apparition au début de la séance, mais il quitta la salle aussitôt, sans s'être à aucun moment approché de la table du Conseil. Tous reconnaissent également qu'aucun appel ne fut effectué.

M. Tassart, au nom de M. Bel et des conseillers protestataires, développe tour à tour ces trois points : a) M. Bel a nettement manifesté son dessein de n'être point présent, en se retirant dès l'ouverture de la séance ; — b) les débats durèrent un temps inadmissiblement court ; — c) l'arrêté préfectoral, prescrivant l'ouverture du scrutin une heure durant, ne fut pas respecté.

M. Lacaze, au nom des conseillers restants, s'efforce à détruire l'argumentation de son confrère.

Le Conseil de préfecture rendra sa décision mercredi prochain.

Succès mérité

Cahors est en fête : dès vendredi matin, une animation inaccoutumée régnait en ville, où les visiteurs ne cessent d'arriver pour assister à la Grande Exposition agricole.

Disons tout de suite que l'organisation de cette Exposition fait le plus grand honneur à tous ceux qui y ont coopéré, et M. Lafon, le distingué directeur des services agricoles, et son collaborateur, M. Gay, peuvent être fiers de leur œuvre intelligente autant que profitable au commerce, à l'industrie, à l'agriculture du Lot.

Comme le déclare le communiqué officiel, au delà de toute espérance, les efforts faits en vue de l'organisation de l'exposition sont couronnés de succès.

Les exposants ont répondu très nombreux et avec un empressement auquel certains ne croyaient pas, en raison de la situation économique actuelle.

Les organisateurs ont bien fait de ne pas attacher d'importance aux vagues craintes exprimées : ils ont eu, avec raison, confiance dans leur organisation, et le succès les en récompense.

Aussi bien, il y avait de trop longues années que Cahors n'avait pas eu son Exposition : au cours de cette année, chaque département avait eu la sienne et, partout, le plus grand éclat fut donné à cette manifestation du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.

Cahors n'aura pas de regret d'avoir attendu : son Exposition, au dire des connaisseurs, des amateurs, n'a rien à envier aux expositions des régions voisines.

Les produits du Lot sont nombreux, variés et de bonne qualité : il n'y a qu'un regret à exprimer, c'est que certains produits, comme la truffe, le vin, ne soient pas spécialement catalogués, sous la dénomination de « truffes, de vins du Lot ».

Le succès de l'Exposition de septembre permettra certainement, aux hommes d'intelligente initiative qui l'ont organisée, de s'intéresser, dans un avenir prochain, à régler cette question capitale pour notre région.

C'est bien, du reste, le but que certains ont décidé de poursuivre : et certes, ils ont trouvé le plus bel encouragement pour la réalisation de ce but dans le succès si complet de l'Exposition de ce jour.

L. B.

Notre Exposition-Concours

Au delà de toute espérance, les efforts faits en vue de son organisation sont couronnés de succès.

Les exposants sont très nombreux et il ne reste plus aucun stand disponible. Les produits et objets exposés seront très variés et très multiples.

Pour ce qui est du banquet, il ne reste que quelques places, ceux qui désirent des cartes n'ont qu'à se hâter.

Dans les Hôtels de la ville, toutes les

chambres sont retenues, et quantité de visiteurs sont — dès maintenant — obligés de rechercher un logis chez les particuliers. Au sujet de ces derniers, le Comité d'organisation est heureux de les remercier de l'empressement qu'ils ont mis à répondre à son appel, ainsi, du reste que les exposants.

Il ne reste plus qu'à souhaiter un radieux soleil, et Cahors verra des foules empressées à son Exposition et sur ses Boulevards.

Trains supplémentaires

La Compagnie d'Orléans informe le public qu'à l'occasion des concours agricoles de Montauban et de Cahors, les 29-30 septembre et 1^{er} octobre, le train de denrées 9632 assurera à ces dates un service de voyageurs en 3^e classe entre Montauban et Cahors.

Montauban départ 18 h. 50
Cahors arrivée 20 h. 10

En outre, il sera mis en marche, le 1^{er} octobre, entre Cahors et Capdenac, un train spécial voyageurs.

Cahors départ 19 h. 50
Capdenac arrivée 21 h.54

Ces trains desserviront toutes les stations du parcours.

A L'AVENIR CADURCIEN

Les membres des sociétés musicales l'Avenir et la Diane Cadurcienne tenant à perpétuer le souvenir des cinq des leurs, morts pour la France, ont fait ériger en leur honneur un monument dans leur salle de répétition.

L'inauguration a eu lieu vendredi soir au siège social, 15, rue du Château-du-Roi, sous la présidence de M. De Monzie, sénateur, maire de Cahors, et de M. Orliac, conseiller général, président de ces sociétés.

La cérémonie fut particulièrement émouvante dans sa simplicité. Après une exécution impeccable de la *Marche funèbre*, de Chopin, par la brillante phalange de l'Avenir, les jeunes artistes de la *Diane* jouèrent : « Aux Champs ! », tandis que tombait le voile cachant le monument. M. Orliac évoqua en quelques paroles très heureuses, le souvenir des disparus. M. de Monzie tint à venir apporter à ces braves les hommages de tout le peuple de Cahors. La cérémonie s'acheva par l'exécution de la *Marseillaise*.

Cette inauguration discrète, tout intime, à laquelle avaient été invitées les familles des chers disparus, a revêtu un caractère d'autant plus touchant.

Société des Etudes du Lot

La séance de rentrée de la Société des Etudes du Lot aura lieu lundi 2 octobre, à 17 heures.

Ordre du jour : 1^o Cinquantenaire de la Société, étude d'un programme ; 2

Conseil Municipal

Le Conseil municipal de Cahors s'est réuni, vendredi soir, à 9 heures, sous la présidence de M. de Monzie, maire. M. le maire, demandant au Conseil de bien vouloir homologuer diverses dépenses effectuées... la réception des écoles communales, à laquelle on a procédé au cours des vacances, s'élève à 25.000 fr., qu'on pourrait imputer à la somme de 35.000 fr. provenant de la vente du Vieux Palais (Accepté)...

Leçons de piano

Mlle Blanche RESSÉGUER, professeur de piano, diplômée du Conservatoire de Toulouse, annonce à ses élèves qu'elle reprend ses cours le 5 octobre et qu'elle recevra mercredi 4.

Rentrée des classes

La directrice de l'École de filles de la rue G. Clémenceau rappelle aux familles que la rentrée des classes aura lieu le mardi 3 octobre, à 8 heures du matin, dans le local de la rue du Président-Wilson, laissé libre par le transfert de l'école de garçons dans l'immeuble des Carmes. Elle se tiendra à la disposition des parents à partir de lundi 2 octobre, de 2 heures à 6 heures.

CHRONIQUE SPORTIVE

Grand Match de Rugby, stade Lucien Desprats. DIMANCHE 1er Octobre, à 14 heures, entre le grand banquet et la distribution des récompenses, un grand match de Rugby se déroula sur le magnifique terrain de l'Aviron Cadurcien, Stade Lucien Desprats. L'équipe de Cahors, composée de Libors (équipier) contre Aviron Cadurcien (équipier). Coup d'envoi : 14 heures. Nous engageons tous les étrangers venus à l'occasion des grandes Fêtes Agricoles à se rendre au Stade L. Desprats (lieu de Cahors), ils assisteront à une très belle partie de Rugby.

Catalogue de l'Exposition

Un magnifique catalogue de notre Comice Local et Départemental vient de paraître. Tous les exposants sont mentionnés sur ce catalogue admirablement conçu par les soins de M. Moreau publiciste, et publié par l'imprimerie du Journal du Lot. Il sera précieux, non seulement à nos visiteurs d'occasion, mais à tous ceux qui s'intéressent au mouvement commercial industriel et agricole de notre ville et de notre région.

ÉTAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 22 au 29 septembre. Naissances. Ressayres Henry-Émile, rue Président-Wilson. Tannou Elise-Yvonne, rue Président-Wilson. Publications de Mariages. Garrout Jean-Yves, forgeron au gaz à Cahors et Lourdes Emilienne, s. p. à Cahors. Cazes Pierre, ingénieur P. C. à Cahors et Comte Suzanne-Berthe, s. p. à Castres (Tarn). Fourasté René, soldat à la station des télégraphes coloniaux, à la Seynes (Var) et Chanale Maria-Alice, s. p. à Cahors. Pujol Guillaume-Victor, s. p. à Cahors et Cantalou Marguerite-Marie, modiste à Luckon (H.-G.).

Décès. Guirail Chothilde, 7 jours, rue St-James, 18. Paganel Pétronille, veuve Parazines, s. p., 78 ans, rue G. Clémenceau, 11. Laparra Jean, maçon, 67 ans, rue P. Wilson. Bernou Marguerite, veuve Soulaucrup, s. p., 60 ans, rue Joffre, 3.

SERVICE DES PHARMACIES. Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 1er octobre par la Pharmacie FOURNIÉ, Place du Marché.

Les Grands Magasins de Nouveautés "Au Printemps" EXPOSENT CHEZ EUX GRAND CONCOURS D'ÉTALAGE. Organisé par la Direction entre les membres de son personnel. Étalage attraction de circonstance.

COMPAGNIE DU GAZ de CAHORS. La COMPAGNIE DU GAZ de CAHORS se charge de toutes installations gaz et électriques, installations électriques, force et éclairage, distribution d'eau chaude, salles de bains, etc... Pour devis s'adresser à son Magasin de vente, 18, boulevard Gambetta, CAHORS.

AU CAFÉ !!! Demandez Un BANDARD. Apéritif à base de Fruits.

EZANO ANIS SUPERIEUR.

COIFFEUR POUR DAMES POPOVITCH. Shampooing, ondulation Marcel, postiches, soins spéciaux pour la chute des cheveux et contre les cheveux blancs. Soins du visage contre les taches de rousseur, points noirs, duvets, rides, etc. POPOVITCH, 4, rue Maréchal-Foch, CAHORS.

Dans la nuit du 26 au 27, vers une heure du matin, le tocsin appela les habitants au secours de l'immeuble Vieu-sien affecté à un important magasin d'épicerie, quincaillerie, etc...

Mme Brugaliers, éveillée par des craquements sinistres, est allée à la porte de la cuisine et a vu, à l'étage, une échelle jetée au balcon du premier étage. Triste coïncidence, son fils et son mari étaient parties l'avant-veille pour Paris. Grâce aux secours promptement organisés et à l'efficacité de la pompe à incendie, le brasier violemment activé par tant de marchandises inflammables, pu être circonscrit. On parvint à protéger les maisons voisines très exposées; mais, du magasin Vieu-sien, il ne reste que des débris encore fumants. Les importantes pertes sont, en partie, couvertes par une assurance.

La population, comme toujours, a fait admirablement son devoir ainsi que les vendeurs étrangers actuellement dans nos murs. Félicitons aussi les hommes proposés au service de la pompe à incendie. Grâce à leur dévouement de tous, le feu a été réduit au bout de deux heures d'une lutte acharnée. Ces tristes événements ont toutefois permis d'acquiescer à nos vœux, nous faisons l'écho de quelques observations qui nous paraissent fondées.

Il devrait y avoir une cloche chez un pompier voisin de l'église et chargé de sonner le tocsin, sur la place publique et aux abords des prises d'eau, il y a, de nos jours, moins curieux, mais aussi moins dévoués, qui portent les seaux à 20 ou 30 mètres pour approvisionner la chaîne. Ceux-ci ne font pas de bruit, mais ils valent énergiquement à alimenter la pompe.

Tout ceci dit, nous pas dans un but de vaine critique, mais avec le sincère désir de pousser à la réalisation de certaines mesures indispensables pour assurer dans la région le maximum d'efficacité. Enfin, on verrait avec plaisir que les courageux jeunes hommes proposés à la fois au public et aux abords des prises d'eau, soient aussi chargés de surveiller l'immeuble impénétrable, d'un casque et de tous les accessoires permettant de garantir leur sécurité.

Puy-l'Évêque. Inauguration du Monument aux Morts. — Dimanche 24 septembre, ainsi que nous l'avons annoncé à ce lieu l'inauguration du monument élevé par la ville de Puy-l'Évêque, à ses enfants morts pour la France.

Le monument, inauguré au commencement de l'ancien hospice, en bordure de la route nationale en face la poste. Sur les trois faces de piédestal sont gravés les noms de ceux qui sont morts pour que la France vive.

Le piédestal se dresse un poilu mourant dans les plus du drapeau. Plusieurs obses de 280 et deux petits canons de tranchée de 37 mm. entourent le monument. L'ensemble est joyeux et ravissant. Le samedi soir, le cortège fut précédé par la conservation de ses glorieux enfants disparus par une veillée aux morts. L'assistance se composait d'un grand nombre de personnes, tant militaires que civiles.

Le cortège formé des enfants de toutes les écoles conduits par leurs maîtres et maîtresses; de M. Rouma maire et conseiller général entouré de son conseil municipal; de la société des combattants, des vétérans, de l'Association des mutilés et des combattants, et des fonctionnaires de la ville présente dans la nef au son des grandes orgues.

Pendant la messe un chœur de jeunes filles, de Puy-l'Évêque, dont les voix furent appréciables se fit entendre à plusieurs reprises. Avant que l'absoute fut dite par M. le doyen Pradines, chanoine honoraire, le chœur de Delport accompaña le cantique de Saint-Louis. Ce cortège fut précédé d'un nombreux cortège de jeunes gens et de leurs parents, et d'un nombreux cortège de militaires et de leurs familles.

Il se dirige ensuite vers la mairie précédé de la fanfare de Luzech qui joue sous l'habile direction de son chef M. Cabanes des nouveaux morceaux de son répertoire. Sur la jolte place de la Truifère, face à la Mairie et qui s'ouvre sur le site panoramique des plaines d'Issudol, de Vire et de Courbenac, M. Rouma, souhaite la bienvenue à M. Brisard, le disant avec les sympathies de MM. Loubet sénateur, Delmas et Delport députés.

A nouveau le cortège reformé se dirige vers le square du monument pour déposer au pied de celui-ci et au son de la musique de nos palmes et des gerbes de fleurs. A midi était servi, dans une des salles de la mairie un banquet dont le menu exquis était le suivant :

Potage au Vermicelle. Hors d'œuvres. Civet de lièvre à la Puy-l'Évêquoise. Petits pois au jambon. Dinde truffée rôti. Deserts variés. Vin grand rouge ordinaire. Vieux Cahors. Montbazillac. Café-Cognac-Fine Champagne.

Le service fut bien fait et dû au bon vouloir de M. Colrat sous-secrétaire d'État à la Présidence du Conseil empêché; de Monzie sénateur président du Conseil général du Lot; Fontallier et Loubet sénateurs; Delport, Delmas députés; M. Brisard, conseiller général; M. Lévy, maire, conseiller municipal de Puy-l'Évêque; Davidou maire de Gourdon, conseiller d'arrondissement; Miquel conseiller général de Luzech; Bouat conseiller général de Martel; Carat conseiller d'arrondissement de Cahors; Souillac maire de Duravel; Dr Delvit maire de Lacapelle-Cabanac; J. Brugaliers maire de Flessorass; Gras maire de Sérignac; Combes adjoint au maire de Vire; Dalac maire de Lagardelle; Lafon maire de Pescadore; Gizard adjoint-veuve, maire des Arques; Couture maire de Mauroux; Molinié maire de Grézels; Lasjunies maire de Touzac et son adjoint Gipoulou; Caillaud maire de Sérignac; Dourès conseiller municipal de Cahors; président de l'Association cantonale des mutilés et combattants; Gipoulou directeur du cours complémentaire de Prayssac; Rajade professeur à l'École normale de Cahors, président honoraire de l'Association des instituteurs du Lot; Tourtour directeur de l'école laïque de Puy-l'Évêque et quelques uns de ses collègues du canton; Bérsegol greffier de la Justice de paix la plupart des fonctionnaires de Puy-l'Évêque, etc, etc.

Après quatre heures trente le cortège officiel grossi du Clergé de Puy-l'Évêque, de la Société des secours mutuels de Prayssac, des associations des démolibés de Flessorass avec son Président M. L. Roux, de celle de Duravel de plusieurs autres élus des communes voisines se rend musique en tête au monument pour l'inauguration officielle. Une foule immense silencieuse et recueillie venue de tous les points du canton malgré un temps pluvieux et maussade avait tenu à apporter aux chers disparus un juste tribut d'admiration et de sincères regrets. Elle se pressait dans le square et sur la route nationale face au mur de clôture.

Les personnalités officielles et les membres de la presse prennent place sur la vaste tribune ouverte, artistiquement décorée et aménagée pour l'occasion à cet effet.

A quinze heures le voile qui couvre le monument est enlevé; la fanfare de Lucech joue « Au Drapeau » et aussitôt M. Léo Belmont notaire si sympathique receveur de l'enseignement primaire, adresse l'allocution dont la dernière partie est lue par le président de la séance d'une façon parfaite au milieu d'un silence impressionnant tout à fait de circonstance que trouble, seules les accents du piano joué par une jeune artiste d'avenir, les jolies strophes de l'Hymne aux Morts de Camille Saint-Saëns.

Il est félicité et remercié par M. Rouma précédé de l'appel émouvant des 64 noms et à chaque nom, la foule répond « Mort pour la France ! » Dans son discours éloquent qui décelait une vive émotion, le sympathique maire évoque les heures tragiques d'août 1914 et des années qui suivirent. Il rend hommage à l'épave de l'enseignement public dont nous sommes fiers. Il remercie la population sa généreuse solidarité, il glorifie les morts du pays natal et s'excusant de raviver la douleur de ceux qui pleurent un être cher leur adresse l'hommage des vertueuses condoléances de toute la grande famille Puy-l'Évêquoise.

M. Loubet président de la section cantonale des mutilés et combattants fait revivre en quelques paroles émouvantes les heures terribles et inoubliables de la guerre, ses horribles angoisses, les souffrances physiques et morales des défenseurs du pays auxquels il adresse un suprême adieu.

M. le Préfet du Lot après avoir excusé M. Rouma, secrétaire d'État Colrat empêché d'assister à cette cérémonie par ses exigences actuelles de ses fonctions, prononce un discours dont l'éloge de la forme ne cède en rien à la beauté des idées patriotiques qui l'animent.

Il salue au nom du Gouvernement de la République nos martyrs et adresse à leurs familles en deuil l'hommage de la France. M. Fontallier sénateur, parle ensuite avec sa claire élocution, dans un discours d'une belle tenue littéraire d'une rare richesse de style, il salue la mémoire de ceux qui sont tombés pour la sauvegarde de la Patrie.

M. Loubet sénateur après avoir apporté son tribut d'admiration aux héros dont les noms sont inscrits sur le monument à ce titre en termes parfaits, expose les bienfaits de la 3e République : politique de paix et de concorde européenne pendant 44 ans.

M. Delmas député prononce à son tour un discours, bien nuancé, se penchant sur les termes parfaits, ensuite les bienfaits de la République française, le rôle de la France dans la préservation de la paix et de l'humanité.

En 1914, au contraire, le monde entier se souleva contre l'agression odieuse dont nous étions victimes. Le monde entier se leva et nous accablait de coups de main et de coups de main. Voilà la grandeur des institutions républicaines.

M. Delmas député prononce à son tour un discours, bien nuancé, se penchant sur les termes parfaits, expose les bienfaits de la République française, le rôle de la France dans la préservation de la paix et de l'humanité.

M. Delport député apporte aussi son hommage aux vaillants soldats de Puy-l'Évêque tombés pour le triomphe du droit et qui ont fait de la France une nation plus grande et plus libre.

M. de Monzie sénateur du Lot clôture la série des discours par une de ces merveilleuses harangues qui savent tenir leurs auditeurs en haleine sous le charme de sa parole brève et si vivante.

Dans son improvisation magnifique il célèbre le mérite du bel artiste qui a su fixer dans le bronze romantique le courage du poilu mourant dans l'effroi du champ de bataille.

Les caractères de cette cérémonie en ce jour de tristesse sont, dit l'excellent orateur, une leçon d'histoire et aussi une leçon de civisme contre la guerre. Oui, malédiction à la guerre. Mais tant que la paix est faite, il faut préparer la paix.

M. de Monzie termine son brillant discours par un appel à l'union de tous les Français. Tous les discours furent vivement applaudis.

La Marseillaise, écoutée debout, relentit à nouveau et marque la fin de la cérémonie. Celle-ci vivra à jamais dans le souvenir de nos habitants de Puy-l'Évêque qui suront en ce jour mémorable entre tous, faire trêve à toutes leurs discordes, par la l'union sacrée et dont les cours furent unis dans une même pensée d'affection reconnaissante pour ceux qui étaient morts pour un idéal de Liberté, de Justice, de respect du Droit et d'indépendance des peuples.

Cajarc. La foire. — Malgré le beau temps, la foire du 25 septembre n'a pas été des plus brillantes, les travaux des champs retenant beaucoup de monde. Malgré cela de nombreuses transactions importantes et apparition des premières noix sur le marché.

Voici les cours pratiqués : Foire : Bestiaux en baisse; marché faible. Bœufs d'élevage, de 2.000 à 3.000 fr. la paire; vaches, de 1.500 à 2.000 fr.; bouvillons, de 1.000 à 1.500 fr.; veaux, de 2 fr. à 3 fr. le kilo.

Haute au grains : Pas de blé; avoine, 25 fr.; hécrotille; maïs, 60 fr.; pommes de terre, 40 fr.; espargnac, 50 fr.; pois, 30 fr.; fèves, 125 fr.; vesces, 150 fr.; noix, 50 fr.

Marché : Œufs, 5 fr. la douzaine; poulets, 3 fr. 25 le demi-kilo; lapins, 1 fr. 75; lièvres, 3 fr. 50; perdreaux, 5 fr. la pièce; boeuf, 4 fr. le demi-kilo; fromages, 10 fr. le cent.

Société de Foot-ball association l'Union sportive Caharçoise. — L'Union sportive Caharçoise a constitué ainsi son bureau pour l'année 1923-1924. Président, M. Brumel, maire de Caharc; Vice-président, M. Antony Cassary; Secrétaire-trésorier, M. Calmettes. Membres du bureau : MM. Andrien, Bouyssou, Couybon et Goss.

La saison s'annonce très brillante pour l'U. S. C. qui dans sa première rencontre avec l'équipe du Foot-ball Club de Limogne a fait voir une équipe excellente jouant un jeu clair, plaisant et amical.

La partie qui a eu lieu le dimanche 28 septembre dans la première mi-temps où chaque équipe rentrait un but, a été très belle dans la seconde qui s'est terminée à l'avantage de Caharc qui marqua 3 buts ce qui a porté le score final à 4 buts pour Caharc contre 1 pour Limogne qui s'est défendu avec acharnement.

Merci aux nombreux spectateurs qui sont venus malgré un temps incertain encourager les joueurs et qui ont pu constater par eux-mêmes le niveau de l'U. S. C. et son splendide terrain pour tous les sports.

Nécrologie. — On nous annonce le décès de Mme Soulares, garde-barrière au Blès près Caharc. Nos condoléances à la famille.

Accident grave. — Un jeune homme de la section de Proulhac, Bergougnoux Robert, est tombé du haut d'un chène et s'est brisé une cuisse. Pharmacie ouverte. — La pharmacie Meulet restera ouverte après-demain lundi. Rentrée des classes. — Nos écoles publiques rentreront mardi matin, 3 octobre, à 8 heures.

NOTRE FEUILLETON

Il nous est matériellement impossible de publier, aujourd'hui, le suite de notre feuilleton, mais nous paraîtrons mardi sur 4 pages et en donnerons 12 colonnes.

Egalement à mardi plusieurs communications que nous sommes contraints d'ajourner.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 16.

EN TURQUIE EN GRÈCE

L'ATTITUDE BRITANNIQUE EN ORIENT. — De Londres : Hier, après le Conseil de Cabinet, Lloyd George a télégraphié au général Harrington qu'il aurait l'appui du gouvernement britannique quant à sa demande de retrait immédiat des troupes kimalistes, actuellement dans la zone neutre.

Ceci équivalant à l'envoi d'un ultimatum dont les termes seront rédigés par le général Harrington. POUR UNE CONVOCATION DU PARLEMENT ANGLAIS. — De Londres : De nombreuses dépêches, adressées à Lloyd George, demandant la convocation du Parlement, ont été adressées au premier ministre de la nation ayant été déposé par le gouvernement, sans l'autorisation du Parlement.

A LONDRES, ON S'ATTEND À LA GUERRE ! — De Londres : Dans les milieux politiques, on dit que la guerre avec la Turquie est probablement inévitable. C'est le sentiment des ministres eux-mêmes.

VÉNIZÉLOS ET LA GRÈCE. — Sur la demande du nouveau gouvernement d'Athènes, Vénizélos a accepté d'assumer la défense de l'Hellénisme devant les grandes puissances. Il est parti cette nuit pour Londres. Le nouveau Cabinet que préside M. Zaimis a prêté serment.

LA REPONSE D'ANGORA. — De Londres : D'après le Daily Telegraph, Mustafa Kemal aurait télégraphié aux Alliés qu'il accepte l'entrevue à Mudania pour préparer les voies à la Conférence future. La grande assemblée d'Angora acquiesce, dit-il, avec plaisir aux souhaits exprimés par les Alliés à condition que Constantinople et toute la Thrace orientale lui soient cédés immédiatement, le tout sous réserve de ratification par la Grande Assemblée.

VOUS DEVEZ PRÉFÉRER

la Quintonine aux autres extraits de quinquina, car versée dans un litre de vin de table, elle vous donne un litre d'excellent vin fortifiant. Sa formule est, en effet, tout à fait spéciale et infiniment supérieure aux produits similaires. Le flacon de Quintonine : 2 fr. 75.

Pharmacie Orliac à Cahors.

A VENDRE

Plusieurs Maisons de rapport et d'agrément, dans CAHORS et les environs, à partir de 5.000 fr. S'adresser : L. MICHELET, 14, boulevard Gambetta, CAHORS.

A VENDRE

Un petit fonds Café-Restaurant, très bien placé. S'adresser : L. MICHELET, 14, boulevard Gambetta, CAHORS.

A VENDRE

Un fonds Fabrique de Corsets sur Mesures, bien achalandé. S'adresser : L. MICHELET, 14, boulevard Gambetta, CAHORS.

A VENDRE

Une petite Cuve, de 11 à 12 barriques de vendanges. S'adresser : L. MICHELET, 14, boulevard Gambetta, CAHORS.

A VENDRE

Il a été perdu, DIMANCHE, à LABORIE, près Francoules, une chienne blanche, tige et oreilles marron et sur un colé une tache marron. S'adresser à M. FILLE, propriétaire, à LABORIE. Bonne récompense.

A VENDRE

BEAU CHATEAU avec dépendances. 80 hectares de très bonnes terres. Prix à débattre : 450.000 fr.

A VENDRE A CAHORS

Une belle maison avec jardin, eau, gaz, électricité. Deux belles maisons au centre de la ville. Une maison avec cour, écuries, hangar. Une maison avec jardin, 800 mq. Une grande maison très bien exposée. Une maison avec petite écurie. Une maison bien placée avec fonds de commerce.

Achats et Ventes

Monsieur Jean CAPUS, Agent d'Affaires, à St-Laurent-Lormie (Lot), dont la famille s'occupe d'affaires depuis 50 ans, informe les personnes qui désirent acheter ou vendre des propriétés de rapport et d'agrément : Maisons, Châteaux, Villas, Jardins, Fonds de Commerce, etc., dans le Lot et départements limitrophes, qu'elles peuvent s'adresser à son domicile ou à son Bureau, 2, rue Jean-Caviolle, à CAHORS.

Vous êtes ici pour affaire. Venez chez Mandelli il les réparera ou les remplacera. Et si vous désirez rapporter chez vous un joli présent bijoux, argenterie il vous fera choisir parmi ses collections à prix marqués. MANDELLI Bijouterie - Orfèvrerie 25 B. Gambetta CAHORS

BANQUE POPULAIRE du QUERCY 101, boulevard Gambetta, CAHORS Société anonyme coopérative à capital variable Fonctionnant avec l'aide de l'ÉTAT et placée sous son contrôle

COMMERCIANTS INDUSTRIELS ARTISANS PARTICULIERS Devenez sociétaires de la Banque Populaire qui traite toutes les opérations de banque et de bourse aux meilleures conditions, vous y avez intérêt et vous participerez au développement du commerce et de l'industrie dans notre département. La qualité de sociétaire s'acquiert en souscrivant une action de 100 francs et un droit d'admission de 10 francs.

CHARBONNAGES DE Lacapelle-Marival

Assemblée générale ordinaire Les actionnaires sont convoqués le Mardi 17 octobre, à quinze heures et demie, au Siège Administratif, 47, rue Vivienne, à Paris.

Assemblée générale extraordinaire Les Actionnaires sont convoqués le Mardi 17 octobre, à seize heures, au Siège Administratif, 47, rue Vivienne, à Paris.

Assemblée générale Les actionnaires sont convoqués le Mardi 17 octobre, à quinze heures et demie, au Siège Administratif, 47, rue Vivienne, à Paris.

NOTA. — Le dépôt des titres devra être fait cinq jours au moins avant la réunion. Le récépissé servira de carte d'admission.

SALLE DE VENTE 62, rue E. Zola Achats et Vente d'Objets Anciens et Modernes A vendre Un Coffre-Fort et des Livres scolaires Français, Anglais, Latin et Allemand à 0,50 pièce

Je teins moi-même tous mes vêtements, je les rends neufs, en les faisant simplement bouillir, ou en bouillant avec des paquets de Teinture

KABILINE Je suis ainsi certain d'avoir une couleur franche, fixe, — ne brûlant pas l'étoffe. — 30 nuances différentes. EN VENTE PARTOUT

Gros : Vte O. LEGRIS & Fils, VERSAILLES

La KABILOXYNE nettoie et dégraisse automatiquement et facilement les tissus de toutes couleurs et de toutes couleurs par simple trempage, lavage et rinçage.

EXPOSITION DE CAHORS

Agricole, Industrielle et Commerciale



M. le D' REY
Président de la Société d'Agriculture du Lot



M. BESSIÈRES
Adjoint au Maire de Cahors
Président du Comité d'organisation
de l'Exposition



M. BRUEL
Président de la Chambre de Commerce
du Lot

ALIMENTATION.

Maison BESSIÈRES

Une des principales épiceries de Cahors, et sans contredit la plus fréquentée par les ménagères soucieuses de leur intérêt, est l'épicerie BESSIÈRES, située rue Maréchal-Foch, n° 5.

Cet établissement de premier ordre s'est spécialisé dans la vente de produits de qualité parfaite; c'est ce qui a établi sa bonne réputation.

Son excellent café, le café Bessièrés, est des plus appréciés du véritable consommateur.

Nous ne pouvons non plus omettre de signaler ce rhum excellent qu'est le Rhum « Kosmos », fabrication de la maison.

En un mot : articles de choix, maison de confiance.

Pâtes « LE PELICAN »

Nous avons le plaisir de porter à la connaissance de nos lecteurs que la firme « LE PELICAN », 14, rue de la Py, 68 et 70, rue Belgrand, Paris, si justement réputée, expose à notre concours ses produits.

Les pâtes alimentaires « LE PELICAN » ont conquis dans la France entière une renommée sans égale. Leur fabrication, de système italien, est composée de matières premières garanties supérieures.

L'Exposition de Limoges 1922 leur a décerné Diplôme d'Honneur, Croix et Médaille d'Or; l'Exposition de Brive 1922: Grand Prix, Croix et Médaille d'Or.

Nous ne saurions trop insister en engageant vivement tous les intéressés à aller visiter le Stand où la Reine des Pâtes alimentaires « LE PELICAN » est exposée.

Maison BONNET

Souillac (Lot)

Dans un stand bien présenté, cette maison a voulu donner au public la parfaite fabrication, qui fait le goûter des petits et le délice des grands.

Cette maison fera à son stand même une dégustation gratuite; visitez donc le Stand Bonnet.

Les Délicieuses

Confitures FOUCAULT

PARIS, 11 bis, rue des Halles — CAHORS, 1, rue de la Brasserie

Santé des Petits
Délices des Grands
De beaux fruits choisis
Du vrai sucre blanc

Ce sont dans les jolis Pots,
Boîtes et Flacons
les délicieuses FOUCAULT
confitures

Voir son stand à l'Exposition

HABILLEMENT.

AUX 100.000 PALETOTS

A quelques pas du Boulevard Gambetta, en plein centre de la ville, l'attention est attirée par les étalages d'un grand magasin de vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants.

C'est le dépôt des 100.000 Paletots, maison de Paris, la plus forte organisation de ce genre et dont la renommée, sans cesse grandissante, est motivée par la facilité qu'on y trouve de pouvoir s'habiller parfaitement à des prix modiques.

On peut voir aux étalages des modèles toujours nouveaux, dernière création et tissus du dernier genre.

Malgré leur bon marché, les vêtements des 100.000 Paletots sont de bonne qualité, de coupe irréprochable et de façon soignée. Ils répondent à tous les desirs de la personne qui a souci de bien s'habiller.

Maison Mlle J. OUSSET

Située près de la place Gambetta, en face du Bazar Moderne, cette modeste boutique renferme un choix considérable d'articles en mercerie, lingerie, bonneterie, lainages, etc., etc.

Pour vos enfants, pour vos fillettes, pour vous-mêmes, Mesdames, les magasins de Mademoiselle Jeanne OUSSET sont tout indiqués, ne faites donc aucun achat sans les visiter.

A LA SAMARITAINE

Admirablement situé, place Galdemar et 5, rue G. Clémenceau; ancienne maison Cazes, Jean SEGUÉLA, successeur; ce superbe magasin « A LA SAMARITAINE » se spécialise dans la vente de la confection pour dames.

Cette maison, dont la réputation n'est plus à faire, possède les assortiments les plus considérables en nouveautés pour dames, soieries en tous genres, tissus noirs, tissus pour deuil, toiles, blanc, linge de table, etc., etc.

Avant de faire vos achats, voyez toujours les étalages et les prix pratiqués par « LA SAMARITAINE ».

A PYGMALION

J. BERTRAND

Place du Marché, 3, rue Nationale, 1, 2, 3. Les meilleurs tissus; le meilleur marché.

AU COIN DE RUE

Maison A. COURBEBAISSE

Vve L. PELISSIE, successeur

Ce magasin, situé Place du Marché et rue Joffre, s'est attaché, par la qualité et le choix considérable de ses tissus, une excellente clientèle.

Dans votre intérêt, et avant tout achat, voyez les prix de la Maison L. PELISSIE.

Pendant la durée de l'Exposition, il sera accordé à tout acheteur une superbe prime.

Maison SOULAYRES

Ce magasin, situé Boulevard Gambetta, au n° 63, se spécialise par son assorti-

ment complet en mercerie, bonneterie, lingerie, etc.; — et, comme toutes les maisons de confiance, formule une vente à un prix fixe absolu.

Il est du plus grand intérêt de signaler aussi ses ventes-reclames du lundi (soldes et occasions sur articles divers). La maison offre même à tout acheteur, et pour la durée de l'Exposition, une bonification de 5 0/0.

Maison GRANDCOUR

Boulevard Gambetta

Située au centre des affaires, sur le boulevard le plus important de la ville, cette maison se recommande à la clientèle par le choix, le fini et la qualité irréprochable de ses articles.

Tous les articles de mercerie, fourrures, articles de lainage, fantaisie et classiques, lingerie pour dames, trousseaux, lingerie pour hommes, layettes, maroquinerie, etc., forment dans chaque article un choix considérable.

Un stand très bien compris figure aux Allées Fénelon, où tout acheteur emportera une superbe prime-souvenir de l'Exposition de Cahors.

A LA VILLE DE PARIS

Maison BOI

Dans ces vastes magasins, situés 12, rue Maréchal-Foch, Cahors, vous trouverez un choix considérable de blanc et tissus haute nouveauté, etc., etc.

Tous ces articles, à des prix incomparables de bon marché, ont du cachet, de l'élégance et de la distinction, et représentent les dernières créations du goût parisien.

(Visiter son Stand à l'Exposition).

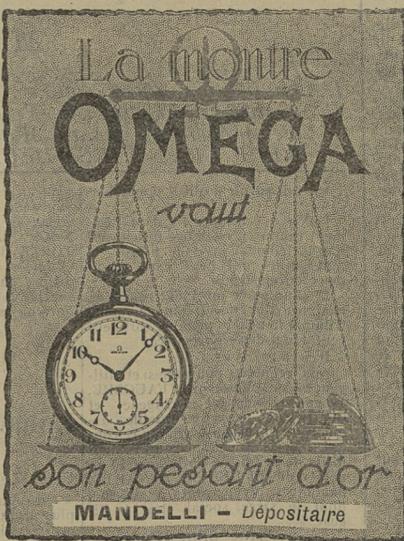
Maison Raoul BRUGEILLE

Mesdames, profitez de l'occasion, qui ne se renouvellera pas.

Acheter un sac à main au prix de gros, c'est emporter un souvenir utile et en même temps indispensable.

C'est au stand Maroquinerie Raoul BRUGEILLE, de Souillac, que vous trouverez ces articles en grand nombre.

Maison MANDELLI



Sur le boulevard et en plein centre de notre cité, rayonnent les délicieuses vitrines de la Bijouterie MANDELLI. Les vitrines abondamment garnies offrent un choix considérable d'horlogerie, bijouterie, orfèvrerie, etc., etc., ainsi que la plus renommée des montres Omega. Les acheteurs sont certains d'y trouver aussi bien les pièces d'horlogerie les plus variées que les bijoux du goût le plus sûr, capables de satisfaire les élégantes les plus difficiles.

M. Mandelli disposant chez lui d'un atelier bien agencé s'occupe lui-même des réparations qui lui sont confiées.

Pour vos achats, songez donc à la Bijouterie MANDELLI, 22, boul. Gambetta, CAHORS, où vous trouverez en la visitant l'objet que vous désirez, le gentil cadeau qui fera plaisir et, ce qui n'est pas à dédaigner, votre intérêt.

PÂTISSERIE.

Maison ALADEL

La joie des Petits, le désir des Grands, telle est la formule précise des vitrines de la Pâtisserie ALADEL, maison fondée en 1840.

Goûter les spécialités de cette maison, c'est adopter sa fabrication figurant sur toutes les tables des plus fins gourmets. La pâtisserie se charge de toute préparation et livraison sur commande: pièces montées, crèmes, petits fours, glaces, sorbets, etc., etc.

M. Aladel, dans un stand bien compris, montre parfaitement l'art de la

pâtisserie. Nous invitons donc tous les fins gourmets à visiter à l'Exposition ce délicieux stand.

Maison Vve BENATRE

6, rue du Maréchal-Joffre, Cahors

Cette maison, dont le magasin attire même les plus fins gourmets, a organisé à l'Exposition, Allées Fénelon, un stand très bien compris, où le goût s'assimile à la qualité. D'ailleurs, tous les visiteurs du stand pourront déguster les produits de la Maison Benatre.

INDUSTRIE.

AUTO-GARAGE

G. BENESTÈBE

et A. ARTIGALAS

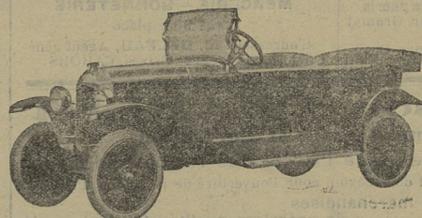
CONCESSIONNAIRES

d'Autobus Départementaux

MAGASINS & BUREAUX

103, Boulevard Gambetta

CAHORS (Lot)



Chèques postaux : Toulouse 9093
Téléphone 36 et 47

LOCATION D'AUTOMOBILES pour la Promenade et le Tourisme; AUTO-CARS pour Circuits touristiques et Pèlerinages. ATTELIER de réparation moderne avec outillage et Machines de précision.

Mécaniciens Spécialistes attachés à la Maison

Stock Michelin. Air comprimé

Stock Magondeaux

Stock de Pièces détachées: Agences: Panhard, Voisin, Citroën, Berliet, Amilcar, Salmson.

Livraison immédiate de Voitures « Citroën » 5 et 10 H. P.

Maison Ch. FAUL et Fils

Les visiteurs se sont particulièrement intéressés aux machines et instruments présentés par la Maison Ch. FAUL et Fils, 47, rue Servan, à Paris.

Le dispositif du réglage mécanique d'inclinaison rigide et compensateur de la profondeur des charres Brabant-Savary a été très apprécié.

La construction soignée et les perfectionnements des faucheuses d'importation américaine, Simplex, de la Cie Frost Wood, ont beaucoup attiré l'attention des agents et cultivateurs.

La Maison Ch. FAUL et Fils se met à la disposition de la clientèle pour adresser aux demandeurs ses meilleures conditions pour la vente de ses diverses spécialités.

STAND GAYOUT

UNE INNOVATION

Allez faire et voir couper votre bois au Stand GAYOUT, mécanicien breveté, seul inventeur et constructeur, à Saint-Yrieix (Haute-Vienne).

Moto-scies-circulaires, sur chariot mobile, avec dispositif de sécurité. Débit: 4 stères à l'heure. Dépense: 3/4 litre, essence ou pétrole.

Maison POUMEAU

Dans un stand très bien présenté, nous remarquons les moteurs Japy, dont il est le représentant; le coupe racine « Idéal », monté sur roulement à billes; le moulin concasseur « Le Criquet », indispensable dans toutes les fermes.

Un peu plus loin, et faisant toujours partie du même stand, la bineuse « La Poitevine », qui est la reine des bineuses; et enfin la « Brabanette », qui est l'idéal pour la petite culture, car elle remplace avantageusement la charrue ordinaire et est moins onéreuse.

On trouve aussi chez M. POUMEAU, 8, rue de la Gare, à Limoges, toutes fournitures pour usines et organes de transmission.

LA BOBINE FRANÇAISE

Cette Société anonyme, au capital de 1.500.000 francs, a son siège social et usine à La Borie, près Brive (Corrèze). En dehors de sa spécialité, qui est la bobine, ou objets tournés en tous genres, nous remarquons ses poulaillers démontables, cliapiers, fûtailles en chêne, portails en tous genres.

D'une construction simple mais bien comprise, ses poulaillers et cliapiers présentent toutes les commodités et confort absolu.

Il est urgent de visiter son stand, où ces diverses fabrications sont représentées, et où toutes indications sont données aux visiteurs.

Une Médaille d'Or a été décernée à ladite Société au Congrès de Brive du 25, 26, 27 août dernier.

Maison J. BOURDET et Fils

Constructeur à St-Céré (Lot)

Cette maison a bien voulu nous présenter une charrue « Brabant à crémaillère », qui permet aux mutilés amputés d'un bras ou d'une jambe de continuer les travaux de labour.

Les dites charrues sont la construction même de la maison.

Stand GRANELL

Gazeco est à l'Exposition de Cahors. Cet appareil, brûleur amovible à gaz, supprime l'emploi du charbon dans les cuisinières, fourneaux, poêles, etc.

Nous recommandons au public de ne pas visiter l'Exposition sans s'arrêter à ce stand où des démonstrations sont faites en permanence et où d'autres appareils très intéressants y sont également présentés.

Four tous renseignements, s'adresser à M. Alfred Granell, concessionnaire, 2, Quai de Tournay, Brive (Corrèze).

ON DEMANDE Une bonne Calottière

A la Maison PARIS-LONDON

SE PRESSER

Travail assuré toute l'année

Grand garage A. DELCROS

Agence des automobiles Peugeot, Delaunay, Belleville, Unic, et des meilleures marques.

Cycles Peugeot

Ce garage est muni d'un outillage moderne et d'un grand assortiment d'accessoires d'autos.

Air comprimé Michelin, nouveau stock Michelin, stock phares Ducellier et Magondeaux, etc. Maison de confiance où l'automobiliste et le cycliste trouvent toujours les meilleurs produits.

M. Delcros, dans le but de favoriser les petits laitiers, maraichers, boulangers, épiciers, etc., construit une petite motopompe pour vélo, simple, robuste, pratique et facile à trainer, d'un prix très abordable.

Visiter son stand.

Maison E. LAMOUREUX

Ce stand, très remarqué à l'Exposition, nous présente en premier lieu les pièces de rechange de la faucheuse-moissonneuse et lieuse « Nouvelle Idéal Deering », avec un goût parfait.

Plus loin, les charrues Brabant, tourne-oreille, herse, etc., etc., qui sont la construction même de la Maison Emile Lamoureux et qui ont déjà la préférence de l'agriculteur.

Maison déjà classée Hors-Concours, Membre du Jury.

Maison SEGALA

Constructeur, à Cabrerets (Lot)

Dans un stand très bien organisé, nous remarquons la houe transformable en extirpateur, charrue vigneron nouveau modèle; ces outils, dont la construction est faite par M. Segala, présentent un travail fini et dont il n'est nullement nécessaire de faire l'éloge, ces outils étant déjà connus par un grand nombre d'agriculteurs.

La Brabant « VIAUD »

Bien faire et toujours mieux faire, telle est la devise en l'honneur de la Maison P. Viaud et Cie, de Barbezieux (Charente).

Ses nouveaux modèles ont vivement intéressés les agriculteurs de nos régions; ils savent maintenant qu'ils trouveront là des instruments de fabrication supérieure leur offrant toute garantie.

Maison ROBERT-MORAL

à Crèvecœur-le-Grand (Oise)

Un stand très visité est le stand de la Maison Robert-Moral, où l'on remarque ses Brabant doubles, dont la construction parfaite en assure le bon fonctionnement.

La Médaille de Vermeil lui a été décernée par le Congrès de Brive des 25, 26 et 27 août 1922.

COMPTOIR AGRICOLE DU QUERCY

H. Bonbézy, à Bretenoux (Lot)

Dans une installation parfaite, cette maison présente la Brabant Delahaye, dont le fini est impeccable et les instruments de culture et fénaison de la Maison C. Buzenat et Fils, de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), dont la réputation est mondiale.

Du 29 Sept. au 2 Oct.

BOULANGERS - FERMIERES PROPRIÉTAIRES

Venez voir le Stand ROUBURTY

à l'Exposition de Cahors

Qui vous présentera ses Pétrins mécaniques

Scies circulaires, Moteurs

et tous accessoires Boulangerie

Représent. LALOGE, Poste Rest. CAHORS

LEÇONS PARTICULIÈRES

Français, Anglais, etc.

Mademoiselle J. DESGRANGES

7 bis, rue Clémenceau, CAHORS

AMEUBLEMENT.

Maison Vve J. BOUZERAND

31, rue Nationale, Cahors

De jolis meubles, Des meubles de bonne qualité, Des prix très abordables, telles sont les qualités très appréciées de la Maison Bouzerand.

Cette maison, fondée en 1828, la plus ancienne de la région, se recommande aux jeunes ménages, comme tous ceux qui, dans un mobilier de bon goût, cherchent très judicieusement le secret du confort moderne.

Il importe à tout visiteur de l'Exposition de Cahors de visiter le stand si coquettement présenté de cette maison où: un salon, une salle à manger et une chambre à coucher forment l'envie de tous les visiteurs.

CHAPELLERIE.

Maison C. COUDERC

BOUSQUET, successeur

Ce magasin, situé rue du Maréchal-Foch, n° 17, est la tentation de tous ceux qui désirent un modèle impeccable, de 1^{re} marque et du dernier cri. Grand choix de fantaisie; rayon spécial pour dames. Voir ses étalages.

CHAUSSURES.

Maison OLIE

Situé au n° 3, rue Foch, Cahors, ce coquet petit magasin s'est attaché une clientèle grâce à la bonne qualité et aux bas prix de ses articles.

Vous y trouverez toujours les dernières créations (dépôt de la marque Pinet).

Chaussures A. GIRARD

Place du Marché, Cahors

Cette maison offre pour la durée de l'Exposition une bonification de 5 0/0 à tout acheteur.

DISTILLERIE.

Maison DELPECH-PAULUS

BATAILLE-DELGUEL, successeurs

Cette maison, dont la fondation remonte à 1863, a conservé toujours la même tradition, celle de donner à sa clientèle des livraisons impeccables de qualité défiant toute concurrence.

Que dire de ses crèmes de noix qui forment les délices de tous les gourmets, de son brou de noix tant apprécié, de son anisette supérieure, de sa crème cacao chouwa, de son triple-sec que l'on réclame dans tous les bons établissements? Tous ces produits ont d'ailleurs été remarqués dans les expositions Castres, Toulouse, Lyon et Cahors, où ils ont obtenu Médaille et Diplômes d'Honneur.

Cette maison, dont la réputation n'est plus à faire, n'emploie que de l'alcool et des produits de 1^{re} qualité pour ses fabrications.

Bureaux et chaix: rue Maréchal-Foch, n° 18, Cahors.

Distillerie DULAC

Conseil aux gourmets: Il est un stand où le défilé des bonnes liqueurs est sans fin; on y remarque toutes les spécialités de la Maison; il est donc indispensable à tous les visiteurs d'apprécier l'installation impeccable du stand de la Distillerie Dulac, Cahors.

ELECTRICITE.

PROPRIÉTAIRES JARDINIERS FERMIERES

Le Stand VALETTE & ROUANET

Ingenieurs-Constructeurs à Béziers

A l'Exposition de Cahors, du 29 Sept. au 2 Oct.

Vous Intéressera!!!

HOTELLERIE.

VOUS DEMANDEZ???

Un coquet et confortable hôtel, un patron affable, secondé d'un personnel parfait, une terrasse ouverte à l'un des coins les plus agréables, le plus tranquille; tout cela a son prix.

Cependant, les amateurs de bonne cuisine et de consommations fines ne doivent pas manquer de prendre un repas à l'Hôtel et Café des Voyageurs réunis, H. LABARTHE, Propriétaire.

Prendre un repas audit hôtel, c'est se convaincre que l'on vient de faire une découverte appréciable par le temps qui court, car l'on mange comme un prince, sans dépenser plus qu'aillieurs.

PRODUITS AGRICOLES.

Maison A. DEFAYE et Fils

HERNIES

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. GLASER le réputé spécialiste de Paris, 63, Bd Sébastopol, qui visite la région depuis de longues années.

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure sèchement la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

EN VOICI DES PREUVES :
Nous autorisons à publier leur nom :
M. BAYLE P., à Pestillac, par Montcabrier (Lot), hernie guérie.
M. LA TOURELLE J., la Mothe de Condat, par Fumel (L.-et-G.), hernie guérie.
M. BRYNE E., à Aynac, par Gramat (Lot), enfant hernie guérie.
M. DIEUZAIDE, à Meauzac, par Beau-

mont-de-Lomagne (T.-et-G.), hernie guérie.
M. TUROMBAT J., au Poncarou, commune d'Eauze (Gers), hernie guérie.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 h. à 4 h. à :
CAHORS, lundi 2 octobre, Hôtel de l'Europe.
SOUILLAC, mercredi 4 oct., H. de la Gare, Condat.
VAYRAC, jeudi 5 oct., H. Delmon Germain.
GOURDON, lundi 9 oct., H. de la Boule d'Or.
GRAMAT, dimanche 15 oct., H. de Bordeaux.
FIGEAC, lundi 16 octobre, Hôtel de la Croix-Blanche, près la Poste.

CEINTURE-MAILLOT, CEINTURE-CORSET NOUVELLE CEINTURE VENTRIÈRE
Grossesse, Obésité
Matrice, Déplacement des Organes
TRAITÉ de la HERNIE franco sur demande

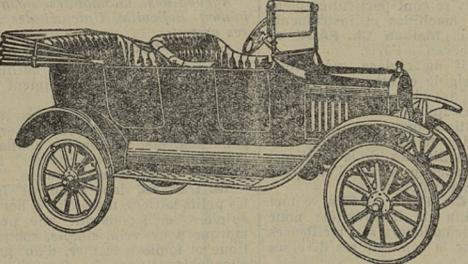
A céder à CAHORS
FONDS DE COMMERCE
MERCERIE — BONNETERIE
Très bien placé
S'adresser : M. DELFAU, Agent général d'Assurance, rue Brives, CAHORS.

La Maison CHABERT

Tailleur sur Mesures et Confection
67, Bd Gambetta, en face l'Hôtel des Ambassadeurs
Préviend le public qu'il vient de recevoir pour l'ouverture de la Saison d'Hiver Un grand assortiment de marchandises de première qualité et coloris varié
Ainsi qu'un grand Stock de Confection à des prix très modérés
GRAND ASSORTIMENT DE COSTUMES ET JERSEYS POUR ENFANTS du plus Bas âge à l'Adulte
Dépositaire de Grande Marque de Vêtements de Travail
SEUL DÉPOSITAIRE DE LA CÉLÈBRE MARQUE FRANÇAISE IMPERMÉABLES TORRILHON
La Maison est ouverte **DIMANCHES** et **FÊTES** toute la journée

Ford & Fordson

THE UNIVERSAL CAR
AGENCE EXCLUSIVE de LA RÉGION



PRIX (Toutes taxes comprises)

CHASSIS sans démarreur.....	5.940	CHASSIS-CAMION sans démarreur.....	8.250
CAMIONNETTE avec démarreur.....	6.885	1 Tonne avec démarreur.....	9.300
CHASSIS sans démarreur.....	6.600	TORPEDO sans démarreur.....	8.750
VOITURES avec démarreur.....	7.650	5 Places avec démarreur.....	9.700
TORPEDO sans démarreur.....	8.200	Conduite Intérieure avec démarreur.....	15.200
2 Places avec démarreur.....	9.450	5 Places	
Conduite Intérieure avec démarreur.....	12.600	TRACTEUR FORDSON... ..	7.250

GARAGE DU NORD -- ALIBERT ET MURAT
4, Rue des Cadourques (au Fond de la Place Thiers)
ATELIER DE RÉPARATION — VENTE — ÉCHANGE — LOCATION
Nombreuses voitures d'occasion en parfait état de marche

Les Grands Magasins de Nouveautés AU PRINTEMPS

9 et 11, rue du Maréchal Foch -- CAHORS
exposent chez eux

Grand Concours d'Étalages
organisé par la Direction entre les Membres de son Personnel
Étalage attraction de circonstance
Seule importante Maison de la Région vendant de tout

Tous les Modèles de Vêtements
exposés pour Hommes, Dames et Enfants,
ainsi que Chapeaux de Dames ont été entièrement faits dans la MAISON
Ils méritent d'être vus et appréciés de tous
Pendant la période des Fêtes de l'Exposition
Sensationnelle Vente - Réclame
avec grande distribution de BALLONS divers aux enfants
ENTRÉE ENTIÈREMENT LIBRE

Société Anonyme des Machines à Tricoter Edouard DUBIED, Paris
MACHINES à TRICOTER de la célèbre Marque Edouard DUBIED et Co
Répandues dans le Monde entier
Permettant chez soi, et à tout le monde, la fabrication lucrative de tous les articles tricotés
Apprentissage gratuit à tout acheteur
Pour renseignements, s'adresser au TRICOTAGE MÉCANIQUE PARISIEN
Madame Lahontaa Jeune, Représentant pour le Département du Lot
16, Rue Lestieu, CAHORS

Tourisme-Excursions
TRANSPORT DE VOYAGEURS avec bagages
TAXIS POUR LA VILLE
J.-B. NOUYRIT
24, Boulevard Gambetta
CAHORS

ON DEMANDE
Bon ouvrier mécanicien automobile
Ayant permis de conduire
S'adresser FAUGE, Auto, CAHORS
BONNE SITUATION offerte par Maison R. DUPONT & Co, RUELE (Ch^{te})
Pour placer ses Fines et Cognacs FORTE REMISE
Agents demandés partout pour vendre la campagne produits vétérinaires et agricoles — conviendrait même à mutilé de Guerre, 25 à 30 Frs. à gagner par jour pendant toute l'année. S'adresser à M^{rs}. CHAUVEAU-DIX-NEUF & Fils, LA SÉGUINIÈRE (M.-et-L.).

LA MÉTHODE DU PROF⁺ MICHEL GUÉRIT LA HERNIE 20 ANS DE SUCCÈS

La Méthode du Professeur MICHEL, de Paris, guérit la hernie. C'est un fait !!!
Pas de discours inutiles, voici des preuves de guérisons de votre pays :
M. P. MICHEL. — Je suis heureux de vous remercier du concours que vous m'avez prêté et des guérisons obtenues grâce à votre méthode dans le traitement des Hernies que je vous ai adressées. Je vous en félicite bien sincèrement.
— Docteur DAVID, 15, rue Bouquières, TOULOUSE, 30 novembre 1919.

SALERE à St-Sernin (Tarn) — GARDELLE à St-Léon (Hte-Gne) — TRAVERSE à Nizas (Gers) — LIMOUSIN à Agassac (Hte-Gne) — MICHEL à Hériban (Hérault) — CASTERA à Labatut (Aude) — CAUSSE à Castres (Tarn) — PÉDROUX, à Bélesta (Ariège) — COUVÈNES à Pampelonne (Tarn) — COURRET à Salech (Hte-Gne) — MEJANE à Rodelle (Aveyron) — ESCUDIE à Sariac (Hte-Pnées) — ANDRIEU à Currières (Aveyron) — MARI-GNAN à St-Sériès (Hérault) — AYRIÈS à Escanecrabe (Hte-Gne) — GOUZY au Mas d'Azil (Ariège) — LOUMAN à Mazamet (Tarn) — JULIE à Castres (Tarn) — BERTRAND à Perpignan (P.-O.) — BOURES à Monclar (Tarn-et-Gne) — ANDRIEU à Lomiers (Tarn) — DECAMPS à Labastide-Savès (Gers) — CHAIGNAUD à Laroche-Chalais (Dordogne) — BLANQUIOT à Baleyssagues (Hte-Gne) — CHEYROU à Savignac (Dordogne) — LAPEZE à Peyrusse-Vieille (Gers) — BONNEFOUS à La Villedieu (T.-et-Gne), etc., etc.

Tous guéris en quelques mois de hernies, chutes de matrice, etc., etc.
Nous conseillons donc à nos lecteurs de profiter du passage du Prof⁺ MICHEL. FIGEAC, samedi 30 sept., Hôtel des Voyageurs. ST-CERY, dim. 1^{er} oct., Café Urbain-Guicval. CAHORS, lundi 2 oct., H. des Ambassadeurs. LIVERNON, mardi 3 oct., H. des Voyageurs. SOULLAC, mercredi 4 oct., Hôtel Moderne. LAUZES du LOT, jeudi 5 oct., H. Lompuch. ST-CERE, vendredi 6 oct., Hôtel Molinid. LIMOGNE, samedi 7 oct., H. de la Poste. GOURDON, dim. 8 oct., H. Ecu et Providence. LABASTIDE-MURAT, 9 oct., H. de la Poste. LATRONQUIÈRE, mardi 10 oct., H. Boisset. MARTEL, mercredi 11 oct., H. Campastier. SAZEY, jeudi 12 oct., H. de la Halle-Besse. BRIVE, 13 oct., Hôtel de Bordeaux.
Son éminent Collaborateur recevra à : CAUSSE, lundi 2 octobre, Hôtel Laroque. CAULUS, mardi 3 octobre, Hôtel Marty. NALAC, mercredi 4 octobre, Hôtel Michel. VILLEFRANCHE-ROUERG, 5, H. Moderne.
Professeur MICHEL, Allées Lafayette (entrée : 1, rue Hélio), TOULOUSE. Tél. 14-32

ÉTUDE DE M^e Louis LESCALE NOTAIRE A CAHORS
VENTE
d'un **Fonds de Commerce**

Dernier avis
Suivant acte reçu par Maître Louis LESCALE, notaire à Cahors, le huit septembre mil neuf cent vingt-deux, Monsieur Jean-Pierre GIRMA, libraire, et Madame Marie-Louise DÉCAS, son épouse, demeurant ensemble à Cahors, boulevard Gambetta, numéro 24,
Ont vendu à Monsieur Antoine RICARD, employé de librairie, et Madame Françoise-Marcelle TICOU, son épouse, veuve Emile GIRMA, demeurant aussi à Cahors, boulevard Gambetta, numéro 24,
Le fonds de commerce de « Librairie » que Monsieur et Madame GIRMA font valoir dans leur maison, sise à Cahors, boulevard Gambetta, numéro 24.
Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours au plus tard qui suivront la présente insertion en l'étude dudit Maître LESCALE.
Pour dernière insertion :
L. LESCALE.

Messieurs CMBOLIVES & LEGARI
Successors de E. ROLLÈS
se chargent de tous Travaux de Maçonnerie : Béton armé, Pierre de taille, Grès et Ciments.
S'adresser : 27, rue Saint-Géry, CAHORS

Bois de Chauffage à Vendre
En longueur de 0 m. 50
A domicile, le stère, 33 fr.
Pris sur place, 30 fr.
Un lot parqué, un hangar de 25 à 30 mètres de long sur 4 de large, un certain nombre d'objets mobiliers à un prix très modéré.
Chez Monsieur FLORENTY, 38, rue Président Wilson, à CAHORS.

Pour la Saison Hiver
Voir les Vêtements Grand Chic
de PARIS-ÉLÉGANT
En réclame lot important de
PANTALONS DRAP FANTAISIE depuis 29 Fr.
Imperméables Hommes, Dames, Fillettes, Jeunes Gens et Enfants
Ancienne Maison DELFAU
P. ROUS, S^{eur} (Au bas de la rue de la Mairie)

AVIS
Il sera procédé le **Dimanche 10 décembre prochain**, à deux heures du soir, à l'hôtel de ville de Castelnau Montraiier, à l'adjudication des droits d'Octroi de cette ville. La mise à prix est de... 5.200 fr. et le cautionnement de... 300 fr.
Le Cahier des Charges est déposé à la Mairie de Castelnau où toute personne peut en prendre connaissance.
Castelnau, le 20 septembre 1922.
Le Maire, J. BLANIE.

ÉTUDE DE M^e François SÉGUY Avoué à Cahors, rue St-Pierre

PURGE LÉGALE
Par acte passé devant Maître BOUYSSOU, notaire à Cahors, le vingt-huit juin mil neuf cent vingt-deux, Monsieur CASSAN Alexandre, propriétaire, à Galesie-Haut, commune d'Arcambal, et dame Valérie MIQUEL, son épouse, agissant conjointement et solidairement, la femme autorisée par le mari, ont acquis de Monsieur Henri GIRMA, propriétaire à Galesie-Haut, commune d'Arcambal, un immeuble en nature de maison d'habitation en ruines et patus, sis à Galesie-Haut, commune d'Arcambal, confrontant route de St-Cirq, chemin de traverse allant à la Cèvenne, Lagrèze, Girma, des deux autres côtés, mais non compris la partie du patus se trouvant au sud-est de la maison Girma et limitée par une ligne allant du mur bordant l'escalier de la maison présentement vendue à l'angle sud de la maison Girma, et ce, moyennant le prix de TROIS CENT CINQUANTE FRANCS en sus des charges.
Copie collationnée de cette vente a été déposée au Greffe du Tribunal civil de Cahors le quatorze septembre mil neuf cent vingt-deux et le procès-verbal de dépôt a été signifié à : 1^o Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal civil de Cahors ; 2^o Madame Marie-Rose SIFFRAY, épouse de Monsieur Henri GIRMA, propriétaire à Arcambal, et à ce dernier pris pour la validité.
La présente insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toute hypothèque légale inconnue.
Cahors, le 30 septembre 1922.
L'avoué, Signé : SÉGUY.

La présente insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toute hypothèque légale inconnue.
Cahors, le 30 septembre 1922.
L'avoué : F. SÉGUY.

ÉTUDE DE M^e François SÉGUY Avoué à Cahors, rue St-Pierre

PURGE LÉGALE
Par acte passé devant Maître BOUYSSOU, notaire à Cahors, le vingt-huit juin mil neuf cent vingt-deux, Monsieur AUSSET, Jean-Pierre et Madame Maria AUSSET, son épouse, tous deux propriétaires demeurant ensemble à Galesie-Haut, commune d'Arcambal, la femme autorisée par le mari, ont acquis de Monsieur GIRMA, Eugène, propriétaire, demeurant à Galesie-Haut, commune d'Arcambal, un immeuble en nature de terre labourable et pré, sis au lieu dit « Rivière de Mondès », commune d'Arcambal, paraissant cadastré section A, numéros 1399-1401-1402 p-1400 et 1403 p. pour une contenance totale d'un hectare seize ares, cinquante centiares, confrontant dans son ensemble Barrièrte Justine, Barry Antoine, Barrièrte Firmin, Cabarrot Louis, chemin public au bout, et rivière du Lot au fond, et ce, moyennant le prix de ONZE MILLE FRANCS.
Copie collationnée de cette vente a été déposée au Greffe du Tribunal civil de Cahors le quatorze septembre mil neuf cent vingt-deux et le procès-verbal de dépôt a été signifié à : 1^o Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal civil de Cahors ; 2^o Madame Marie-Rose SIFFRAY, épouse de Monsieur Henri GIRMA, propriétaire à Arcambal, et à ce dernier pris pour la validité.
La présente insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toute hypothèque légale inconnue.
Cahors, le 30 septembre 1922.
L'avoué, Signé : SÉGUY.

ÉTUDE DE M^e François SÉGUY Avoué à Cahors, rue St-Pierre

PURGE LÉGALE
Par acte passé devant Maître BOUYSSOU, notaire à Cahors, le vingt-huit juin mil neuf cent vingt-deux, Monsieur LAGRÈZE, Léon, forgeron, et Madame CAMBORNAC, Orentie, son épouse, tous deux demeurant ensemble à Galesie-Haut, commune d'Arcambal, la femme autorisée par le mari, ont acquis de Monsieur GIRMA, Eugène, propriétaire demeurant à Galesie-Haut, commune d'Arcambal, et de Monsieur GIRMA, Henri, commissionnaire demeurant aussi à Galesie-Haut, commune d'Arcambal, un immeuble en nature de grange et patus sis à Galesie-Haut, commune d'Arcambal, paraissant cadastré section A, numéro 1876, pour une contenance de soixante-dix centiares, confrontant dans son ensemble à chemin public, route de St-Cirq-Lapopie, et immeuble Miquel Jean-Pierre, le dit immeuble en forme de triangle, et ce, moyennant le prix de DEUX MILLE FRANCS.
Copie collationnée de cette vente a été déposée au Greffe du Tribunal civil de Cahors le quatorze septembre mil neuf cent vingt-deux et le procès-verbal de dépôt a été signifié à : 1^o Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal civil de Cahors ; 2^o Madame Marie-Rose SIFFRAY, épouse de Monsieur Henri GIRMA, propriétaire à Arcambal, et à ce dernier pris pour la validité.
La présente insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toute hypothèque légale inconnue.
Cahors, le 30 septembre 1922.
L'avoué, Signé : SÉGUY.

Étude de M^e SERINDOU, Avoué à Figeac, rue Ségulier, successeur de M^{es} ALANCHE et BODIN

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A suite de Faillite
SUR BAISSÉ DE MISE A PRIX
D'un beau JARDIN, sis à FIGEAC, quartier du Pont du Guâ, lieu dit « Le Célé » bordant la rivière de ce nom
EN UN LOT
Mise à Prix : 2.000 francs

L'Adjudication aura lieu à l'audience des criées du Tribunal Civil de Figeac, au Palais de Justice, à Figeac, par devant Monsieur SAUVÈTRE, juge commis à cet effet ou en cas d'empêchement devant Monsieur DUPUY, juge au même siège, le VINGT OCTOBRE MIL NEUF CENT VINGT-DEUX à QUATORZE HEURES.

On fait savoir à qui il appartient :
Qu'en exécution de 1^o d'un jugement rendu en chambre du conseil par le tribunal civil de Figeac, le huit juillet mil neuf cent vingt-deux enregistré ;
2^o D'un autre jugement rendu en chambre du conseil par le même tribunal le neuf septembre mil neuf cent vingt-deux enregistré,
Il sera :

DÉSIGNATION
DES
Immeubles à vendre
UN LOT (Premier lot de la vente)
Un immeuble en nature, pour la plus grande partie, de jardin potager complanté d'arbres fruitiers et d'agrément, et en petite partie de vigne, sis à Figeac, quartier du pont du Guâ, lieu dit Le Célé, ou les Condamines de Vidillac, paraissant figurer au plan cadastral de la Commune de Figeac sous le numéro quatre partie de la section D, pour une contenance de vingt-six ares, confrontant, dans son ensemble, à propriété Petit, Rivière le Célé, propriété Fontanges et chemin public. Le long de la rivière, il existe un mur de soutènement entièrement neuf, pour la plus grande

ou, en cas d'empêchement, devant Monsieur DUPUY, juge au même siège, le VINGT OCTOBRE MIL NEUF CENT VINGT-DEUX à QUATORZE HEURES, d'un immeuble ci-après désigné, appartenant en propre au dit Monsieur CERTES, sur les loissements et mise à prix qui vont suivre.

Aux requêtes, poursuites et diligences de Messieurs FAUGÈRE, avocat, demeurant à Figeac, et GOUINEAU, expert-comptable, demeurant à Toulouse (Haute-Garonne), « agissant comme syndics délégués de la faillite de la Société en nom collectif CERTES et MARTY, banquiers, demeurant à Figeac, dont le siège social était à Figeac » ;
Ayant Maître SERINDOU pour avoué constitué ;
En présence, en tant que de besoin, ou lui dûment appelé, de Monsieur Joseph-Armand-Léopold-Marie CERTES, ancien banquier, demeurant et domicilié à Figeac ;
Procédé à la vente aux enchères publiques, à suite de faillite, sur baisse de mise à prix, à l'audience des criées du tribunal civil de Figeac, séant au Palais de justice à Figeac, par-devant Monsieur SAUVÈTRE, juge commis à cet effet,

partie. Sur cet immeuble se trouve une petite construction quadrangulaire ayant quatre mètres cinquante centimètres de côté environ, bâtie en pierres et en briques et couverte en tuiles, comprenant une cave et une pièce au-dessus. Sous cette construction, se trouve une citerne munie d'une pompe.
Ce lot sera exposé aux enchères sur la mise à prix de deux mille francs, 2.000 fr. ci... .. 2.000

L'entrée en jouissance des immeubles composant le lot mis en vente aura lieu le premier novembre mil neuf cent vingt-deux.
Les immeubles ci-dessus désignés sont la propriété personnelle de Monsieur CERTES. Le cahier des charges, dressé par Maître SERINDOU, avoué, pour parvenir à la vente, a été déposé au greffe du Tribunal civil de Figeac où tout le monde peut en prendre connaissance, sans frais.
Les frais faits pour parvenir à la vente jusqu'au jour de l'adjudication, y compris les droits fixe et proportionnel dus à l'avoué poursuivant, seront payés par les adjudicataires en diminution de leur prix.
Au cas de surenchère dans les formes et dans les délais prescrits par l'article 573 du code de com-

merce, les frais de toute nature occasionnés par cette surenchère sont supportés par les vendeurs, à due concurrence de la somme existant entre le prix de la première adjudication et celui de la deuxième, et, au cas d'insuffisance, pour le surplus, par l'adjudicataire sur surenchère. Avertissement est donné à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions d'hypothèque légale sur les biens mis en vente, d'avoir à les requérir avant la transcription du procès-verbal d'adjudication, et au cas de surenchère, du jugement d'adjudication.
Fait et rédigé en l'étude, à Figeac, par l'avoué soussigné poursuivant, le vingt-cinq septembre mil neuf cent vingt-deux.
Signé : SERINDOU, avoué.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Messieurs FAUGÈRE et GOUINEAU, syndics, et à Maître SERINDOU, avoué poursuivant la vente, demeurant à Figeac, rue Ségulier, qui est chargé d'enchérir.